

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Edmond-de-Grantham, tenue le 18 juin 2019, à 19h00, à la salle du conseil située au chalet des loisirs au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Edmond-de-Grantham.

Sont présents les conseillers suivants:

Siège # 1	Richard Kirouac	Siège # 2	M. Steve Courchesne
		Siège # 6	M. Samuel Lanoie

Sous la présidence de Monsieur Robert Corriveau, maire.

La conseillère, Madame Branda Cotton est absente à cette séance.
Les conseillers, M. Jules Lafleur et M. Christian Lupien sont absents à cette séance.

Mme Linda Pelletier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim agit à titre de Secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Robert Corriveau, constate le quorum à 19 h 03 et déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

(2019-06-018)

Il est proposé par : Richard Kirouac
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

3. Confirmation d'embauche au poste de direction générale

Considérant que madame Joanie Lemonde, directrice générale nous a informé qu'elle quitterait ses fonctions;

Considérant que des entrevues d'embauche ont eu lieu le 11 juin 2019;

(2019-06-019)

Il est proposé par : Steve Courchesne
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité embauche monsieur Donald Brideau comme directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité;

Que la date d'entrée en fonction est le 2 juillet 2019 et que le salaire à l'entrée soit de 50 000 \$ annuel avec une période de probation de trois mois et que, suite à une évaluation après cette période de probation, le salaire annuel soit augmenté à 52 000 \$ jusqu'au 31 décembre 2019.

Que le maire, monsieur Robert Corriveau, soit autorisé à signer le contrat d'embauche.

Que monsieur Donald Brideau soit autorisé à signer les effets bancaires à la Caisse Desjardins des Chênes conjointement avec le maire, pour et au nom de la Municipalité de St-Edmond-de-Grantham et ce, à compter du 2 juillet 2019.

4. Report des séances régulières de juillet et août 2019

2019-06-020

**Il est proposé par : Richard Kirouac
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

Que la séance régulière du 2 juillet 2019 soit reportée au 9 juillet 2019;

Que la Séance régulière du 6 août 2019 soit reportée au 13 août 2019.

5. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Robert Corriveau, à poser leurs questions conformément au règlement de la municipalité.

5. Levée de l'assemblée

2019-06-021

**Il est proposé par : Steve Courchesne
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

Que l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 19 h12.

Robert Corriveau
Maire

Linda Pelletier
Secrétaire-trésorière par intérim

Le maire, M. Robert Corriveau, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.